

COMMUNE DE NEUGARTHEIM-ITTLENHEIM

Département
du Bas-Rhin

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement de
Saverne

date convocation : 30/06/2016
transmise le : 30/06/2016

Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 12
Conseillers présents : 9
Conseillers représentés : /

Séance du : 5 juillet 2016

Sous la présidence de M. Jean-Charles GANGLOFF, Maire

Membres présents :

M. SCHOTTER, M. AMANN, Mme MULLER, M. FAVIER, adjoints
Mme WENDLING, M. LORENTZ, M. SCHNITZLER, M. WICKER,

Membres absents excusés : Mme MOREL, M. LANG, M. LEHMANN

A été désignée comme secrétaire de séance : Mme MULLER

1) Lecture et approbation du procès-verbal du dernier conseil

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents, adopte le procès-verbal du 1^{er} juin 2016.

2) Rénovation Salle communale

M. le Maire présente aux membres du conseil municipal un tableau récapitulatif des divers devis reçus après consultation pour les travaux de rénovation de la salle communale qu'il y aurait lieu d'entreprendre pour la remise aux normes.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à 7 voix pour et 2 voix contre :

- d'approuver les travaux de rénovation de la salle leur coût étant inscrit au budget primitif,
- d'accepter les offres retenues, à savoir :

1) MARSEGLIA & Fils 13 rue du Nonnenberg 67270 ROHR	
Travaux d'éclairage et chauffage pour un montant de	14.884,00 € HT
2) Plâtrerie KOELSCH & Fils 5 rue des Rosiers 67370 ITTLENHEIM	
Faux-plafonds, isolation phonique pour un montant de	40.400,00 € HT
3) DANY Peinture 3 rue du Rosslauf 67200 STRASBOURG	
Remise en peinture pour un montant de	9.965,56 € HT
4) OFB 5 rue de l'industrie 67840 KILSTETT	
Fourniture et pose rideau métallique pour un montant de	5.951,49 € HT
Fourniture et pose store triangulaire pour un montant de	6.192,00 € HT
- d'autoriser M. le Maire à signer les bons de commande correspondants, les travaux étant à réaliser en 2016,
- de solliciter le concours de la Région Grand Est dans le cadre du plan régional pour le soutien à l'investissement des communes de moins de 2500 habitants.

3) Bâtiment Salle-Mairie : mise en place système de gestion technique de chauffage

M. le Maire explique aux membres du conseil municipal que le système de gestion du chauffage du bâtiment Salle-Mairie en place depuis la construction du bâtiment est devenu obsolète et qu'il y a lieu de mettre en place un nouveau système avec serveur pour un bon fonctionnement et une gestion optimisée en matière d'économie d'énergie et de précision.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'approuver la mise en place d'un système de gestion technique de chauffage,
- de retenir l'offre de l'entreprise GENERSYS SERVICES 19 rue Jacobi Netter 67200 STRASBOURG pour un montant de 15.560,77 € TTC, crédits inscrits au budget,
- d'autoriser M. le Maire à signer le bon de commande,
- de solliciter le concours de la Région Grand Est dans le cadre du plan régional de soutien à l'investissement des communes de moins de 2500 habitants.

4) Remise en état de l'escalier de la Mairie

M. le Maire présente aux membres du conseil municipal le dossier à l'étude pour la remise en état de l'escalier de la Mairie.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, à l'unanimité, décide de reporter à une séance ultérieure le choix concernant la réfection de l'escalier.

5) Désignation d'un coordonnateur communal

M. le Maire explique que la commune de Neugartheim-Ittlenheim doit procéder au recensement de la population en 2017. Pour cela il convient de désigner un coordonnateur communal qui aura pour mission :

- de préparer la collecte
- d'encadrer l'agent recenseur
- d'être l'interlocuteur de l'INSEE

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de désigner Mme ROTH Geneviève, secrétaire de mairie de la commune.

6) Encaissement remboursement des Assurances Groupama

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à encaisser les chèques de Groupama suite aux sinistres déclarés, à savoir :

- Sinistre sur le tourniquet : travaux de réparation par SATD d'un montant de 1.260 €, déduction de la franchise de 559 €, soit 701 €
- Sinistre vitre porte-fenêtre école : réparation vitre par MIROIRVER d'un montant de 637,20 €

7) Rapports annuels 2015 : eau et assainissement

Conformément à la réglementation, le CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, à l'unanimité, approuve les rapports annuels 2015 sur la qualité et le prix du service public d'eau potable et d'assainissement.

8) Urbanisme

- Liste des demandes d'urbanisme en cours.

9) Divers

La séance est levée à 23h30.